

SMART
Un fonds
d'indemnisation
pour les artistes

L'association professionnelle des métiers de la création artistique SMart a décidé de constituer un fonds d'indemnisation pour tous ses membres dont les commandes ont été annulées ou le seront prochainement en raison de l'instauration du niveau 4 pendant une semaine, suivi d'un retour au niveau 3, et des mesures de sécurité qui en découlent, annonce-t-elle mardi. *«La fermeture des théâtres, l'annulation de manifestations événementielles, des concerts, des visites guidées, de conférences diverses (...) a évidemment un impact sur les résultats des entreprises qui en sont les organisatrices»*, explique SMart.